Une entreprise d'envergure

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers**

Band (Jahr): **9 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1043863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Catalogue des œuvres de l'abbé Bovet*

Ecoute avec soin les chants populaires, ils sont la source des plus belles mélodies et te donnent à connaître le peuple qui les chante.

(Robert Schumann, en exergue de l'ouvrage).

Il n'est certainement pas besoin de rappeler ici que le chant a une mission importante à remplir. Il fait partie de la vie et de ses manifestations les plus diverses. On chante par plaisir, parfois pour se redonner du courage, d'autres fois pour se retrouver en société. Le chant choral peut être considéré comme l'une des premières institutions sociales. Ces convictions, les auteurs de l'ouvrage les ont éprouvées et ce sont environ 1800 œuvres appartenant à la musique profane et religieuse qui sont répertoriées.

En 1983, il fut créé entre Mademoiselle A. Bovet, héritière du compositeur, et la Direction de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Fribourg, le Fonds abbé Joseph Bovet qui a permis la naissance de ce remarquable catalogue publié sous la direction de M. Jean-Louis Matthey (auquel on doit également le catalogue des œuvres d'Ernest Ansermet) secondé par M. Pio Pellizzari.

C'est un outil de grande valeur dont pourront disposer tous les musiciens de nos chœurs et même de nos fanfares.

* Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Département des manuscrits — Fonds musical abbé Joseph Bovet.
Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg. Handschriftenabteilung — Musiknachlass Abbé Joseph Bovet.

Une entreprise d'envergure

Un quotidien romand vient de publier une étude fort intéressante sur la place qui revient au chant dans les cantons de Fribourg et Vaud. L'objectivité de ces articles nous a frappés. Nous en donnons ci-après une synthèse, tout en sachant que cette situation est ressentie un peu partout chez nous. Les difficultés sont variables suivant les régions. Dans le canton de Vaud par exemple, les effets des regroupements scolaires et la préparation musicale tout aléatoire et pourtant obligatoire dans nos collèges, gymnases et Ecoles normales se font cruellement sentir. Le canton de Fribourg, quant à lui semble plus privilégié. Le chant a toujours été à l'honneur chez les fribourgeois et leur Ecole normale forme des instituteurs en cinq ans.

On ne chante plus dans les foyers et à l'école comme autrefois. Sans vouloir à tout prix être passéiste, il faut constater qu'on se contente d'un rôle très passif en écoutant de la musique, dite musique de consommation, soit au concert, à la radio ou en passant des disques, ce n'est pas mal, dirait-on, mais très insuffisant.

Nos belles chorales de jadis périclitent accordant un avantage aux chœurs d'oratorio ou aux ensembles «spécialisés» dans un répertoire parfois restreint. Qui compensera cette indigence momentanée? Vaud s'est déjà mis à la tâche grâce aux efforts conjugués de la Société cantonale et de l'Association des directeurs. Le Conservatoire dirigé par M. J.-J. Rapin, qui a déjà considérablement modifié l'esprit de cette institution, a pris une part importante dans la préparation des directeurs en ouvrant des cours, depuis 1984, pour l'obtention d'un certificat de «chef de chœur non professionnel». Soulignons toutefois que l'Association des directeurs organise des séminaires de perfectionnement généralement bien suivis.

Il existe dans nos deux cantons de Fribourg et Vaud des chefs de grande valeur auxquels on a confié la tâche de redresser la situation. Vaud organise, ce printemps déjà,

des cours partout où il aura été possible de réunir un groupe de personnes suffisant qui seront initiés selon une méthode mise au point par M. André Ducret, chef fribourgeois qui dirige également à Lausanne.
Tous les intéressés, espérons qu'il s'en trouvera beaucoup, peuvent s'inscrire auprès de M. René Martinet, président de l'AVDC, 1181 Bursins. Tél. 021/74 14 40.
Qu'en est-il dans les autres cantons? On serait curieux de le savoir. rr

---

Prochaine séance du Comité Central: 7/8 novembre 1986 à Eggiwil
Assemblée des délégués de l'USC: 9 mai 1987 à Soleure

Rapport d'activité de l'USC 1985

1. Introduction

Le rapport 1984 annonçait que l'USC, par le renouvellement de ses organes, entrait dans une ère nouvelle.

2. Assemblées et réunions des organes

Assemblée des délégués

Lors de la 5e Assemblée des délégués d'Interlaken, le 4 mai 1985, nous avons pris congé des membres qui se retiraient du Comité directeur, de la Commission de musique et de l'Office de contrôle, non sans les avoir remerciés des services rendus. La direction administrative et musicale de notre Union a passé en de nouvelles mains. Des articles à ce sujet ont été publiés dans les journaux et les quotidiens de la Suisse entière.

Comité central

Au printemps, le Comité central a siégé à Zurich, sous la présidence de Max Diethelm, et ce pour la dernière fois. Durant l'arrière automne, à Lucerne, le CC s'est réuni sous la nouvelle présidence. Des comptes-rendus de ces réunions ont été publiés dans la Revue suisse des chorales.

Comité directeur

La réunion de janvier a été presque entièrement consacrée aux élections de l'Assemblée des délégués. En juin, le nouveau Comité directeur s'est constitué et il a été procédé à la transmission des affaires et des dossiers. La réunion de septembre était réservée à la préparation de la réunion de deux jours, en automne, du Comité central, à Lucerne.

Commission de musique

En janvier et en avril, la Commission de musique s'est occupée des cours, des projets en cours et des manifestations, ainsi que des nominations dans la perspective des nouvelles élections. Après la séance constitutive de juin, la Commission a siégé durant deux jours à Furigen, pour parler des activités, de la formation et pour fixer les bases du programme de travail et de mesures. A mi-novembre 1985, la participation à CH91, une prochaine Fête suisse de chant et un concours choral suisse figuraient à l'ordre du jour.

Office de contrôle

Au milieu de l'année s'est déroulée la transmission des pièces et des charges, entre les réviseurs sortants et leurs successeurs.

Secrétariat

A fin mars, Madame Eva Schroeder a quitté le secrétariat pour entrer en fonction à la rédaction d'un grand journal du bassin zurichois. Depuis avril, Madame Olga Paoli s'occupe à mi-temps du secrétariat. Un nouveau cahier des charges et un descriptif des tâches ont été préparés.